

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i> CNIG Conseil national de l'information géolocalisée Refonte des Géostandards risques	Animation  INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE Maitrise d'Ouvrage  MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>
COMPTE-RENDU DE REUNION (visioconférence)	
Objet : Réunion Plénière GT CNIG Géostandards risques du mardi 05/06/2025 de 14h00 à 16h00.	

Ordre du jour :

- Premiers retours et mise en œuvre du standard PPR
- Préparation des travaux sur la refonte du standard COVADIS TRI / Directive Inondation

Accès au support de présentation disponible sur Github :

<https://github.com/cnigfr/Geostandards-Risques/blob/main/suivi/2025-06-05-Pleni%C3%A8re-GT-Risques/2025-06-05-Pleni%C3%A8re-GT-Risques-SPP-25-0061.pdf>

Liste des participants :

Gilles Cébélieu – IGN – <i>Animateur</i> Arnaud Gallais - Cerema Nathalie Orlhac – CCR Natalie Fournel – DDT 42 Stanislas BESSON - DDT 38 Jacques Bouffier – DGPR/BRIL Yohann Evain – Cerema Manon Dessaud - DDT 01	Benoît Morando – IGN Christophe Cazala – DDT65 Corinne Bascoul – DDT 05 Vincent Deroeux – DREAL Hauts de France Bastien Coignon – DGPR/BRIL Lionel Blaise – DDT 01 Jean-Michel Daux – DDT 01
---	---

Première version du compte-rendu	06/06/2025	Gilles Cébélieu
Validation du compte-rendu	30/06/2025	Groupe de travail
La prochaine réunion plénière du GT aura lieu en visioconférence le mardi 7 octobre de 9h30 à 11h30.		

Préparation des travaux sur la refonte du standard COVADIS TRI / Directive Inondation

(Diapositives #19 à #28)

Sur le contexte (diapositive #21), il est précisé que le cycle 3 est en cours avec des moyens limités, même avec des productions limitées au scénario moyen issu des PPRI, les TRI produits ont du mal à passer la validation. Le processus de mise en œuvre et publication des TRI qui est montré en diapositive #21 correspond aux cycles 1 et 2 et a évolué sur le cycle 3 où même si la responsabilité reste au niveau des DREALs, les DDTs sont mises à contribution dans le cadre de la mise à jour des PPRI utilisés pour réviser les TRI.

Il est aussi suggéré d'élargir l'audience du GT, qui est majoritairement constitué de représentants de DDT, à des représentants de la sécurité civile, du ministère de l'intérieur, et aux DREALs. Une communication dans les lettres d'actualités du CNIG pourra être faite sur le démarrage des travaux sur la directive inondation.

Concernant les objectifs de la refonte (diapositive #26), enjeux principaux qui ressortent des échanges sont :

- L'harmonisation avec le Standard PPRI notamment pour limiter les différences et de pouvoir réutiliser les données des PPR pour les TRI (en particulier sur les aléas et enjeux) et aligner les attentes de qualité entre les deux standards afin de ne pas avoir à retravailler les géométries pour passer de l'un à l'autre ;
- Sur l'implémentation, il sera important de bien préciser les éléments obligatoires et optionnels afin de savoir sur quels éléments l'attention devra être portée ;
- Sur les autres aspects :
 - Il y a un enjeu important au niveau de l'accompagnement pour faciliter la transition des anciens TRI vers le nouveau standard mais aussi pour l'adaptation des outils qui exploitent les TRIs COVADIS (cf. plugin AgiRisk développé par le Cerema) ;
 - Un autre enjeu est de disposer d'un nouveau standard qui permette de produire des données qui s'y conforment (cf. les difficultés actuelles à produire des TRI conformes au standard actuel dans le cadre du cycle 3).

Concernant l'approche proposée pour la refonte (diapositive #27), le principe d'un questionnaire sur l'utilisation du standard et le retour d'expérience à diffuser auprès des DREALs est approuvé. Il sera

fait en collaboration avec le Bureau des Risques d'Inondation et Littoraux (BRIL) qui pourra mobiliser les DREALs pour y répondre.

Il est aussi suggéré d'élargir le principe de sondage aux utilisateurs des TRI (bureaux d'études, ...) pour avoir un retour autre que celui des producteurs.

Concernant le nom du standard et le dépôt Github associé, le nom « Directive Inondation (DI) » utilisé pour le standard COVADIS peut prêter à confusion car la Directive Inondation couvre aussi d'autres données de rapportage que celles des Territoires à Risques d'Inondation. Il est convenu de changer de nom, le nom « TRI » pourrait aussi être trop réducteur si la refonte du standard devait intégrer aussi les EAIP (Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles), ce qui est une possibilité à confirmer. Le nom « cartographie DI » est évoqué. Une consultation du groupe sera faite avant de choisir le nom du standard.

Premiers retours et mise en œuvre du standard PPR

(Diapositives #4 à #17)

Concernant l'ajout des nomenclatures d'enjeux dans le registre du Geocatalogue (diapositive #6), l'utilisation de cet outil est questionnée dans la mesure où il est difficile d'avoir la main sur le contenu. La possibilité de définir un registre pour le CNIG, éventuellement géré avec Github, est évoquée et à discuter dans le cadre des travaux de la fabrique des standards.

Les modifications effectuées sur le standard depuis sa publication (diapositives #7 à #9) ainsi que la proposition de renommage du champ « desc » en « descript » pour le format shapefile sont approuvées par le groupe. Une proposition de publication de version correctrice (1.0.1) sera faite au CNIG pour la commission des standards du 12 juin.

La proposition de réorganisation du dépôt github Geostandards-risques en plusieurs dépôts github associés chacun à un standard (diapositive #12) est acceptée par le groupe. Cette proposition a pour but de permettre le référencement des standards CNIG dans la plateforme data.gouv.fr.

L'effort de fourniture de gabarits GeoPackage pour le standard (diapositive #13) est salué.

La possibilité de valider les données du nouveau standard PPR aux formats GeoPackage et Shapefile a été intégrée à l'interface de démonstration du validateur IGN : <https://demo-validator.ign.fr/#/> (#diapositive #15). Même s'il ne s'agit pas d'un outil de production, les DDT(M)s sont invitées à l'utiliser en beta testeur à l'occasion de la mise en œuvre de leurs PPR au nouveau standard et à faire part de leurs retours. Il est précisé que le validateur ne traite pas les métadonnées associées aux données.

Il est indiqué que la fourniture d'un schema au formalisme attendu par schema.data.gouv.fr permet d'avoir aussi une fonctionnalité de validation associée à ce schéma. Ce n'est pas l'approche qui a été faite dans le cadre du standard PPR qui n'utilise pas ce formalisme. Un effort conséquent serait nécessaire pour le mettre en œuvre.

Dans les autres sujets PPR (diapositive #17), il est rappelé le projet « Sweet Pepper » en cours qui vise à harmoniser à un niveau national les PPR existants au standard COVADIS avec la perspective

d'une transformation au nouveau standard. Les nouveaux dossiers en cours d'instruction à la DDT 38 ont intégré le nouveau standard dans leur cahier des charges.

Prochaine plénière

La prochaine réunion plénière sera à programmer vers la fin de la première phase de consolidation du besoin de la refonte DI, fin septembre / début octobre 2025. Un sondage sera envoyé au groupe pour choisir la date. Il faudra solliciter la participation des DREALs qui participent actuellement à l'actualisation des TRI dans le cadre du cycle 3 de la directive.